Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 27

Artikel: On bladieu qu'a z'u lo subliet copâ âo tot fin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195031

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sous le tunnel.

Aux sons harmonieux de l'orgue, précédée des deux Suisses chamarrés d'or, qui, la hallebarde au poing, marchaient à pas comptés, mademoiselle Edmée Montigny s'avançait au bras de son père dans la grande nef de l'église de la Trinité.

Tous les fronts s'inclinaient sur son passage, et, gentiment, elle rendait le salut, très émue, mais charmante sous son voile de tulle blanc.

— Notre petite mariée est vraiment ravissante, dit une jeune dame à sa voisine, quand le cortège eut pris place dans le chœur. Cette toilette lui sied à ravir...

— Oui, les fleurs d'oranger piquées au corsage et semées sur la robe produisent un gracieux effet.

— Savez-vous comment s'est fait le mariage ?

— Non ; mais vous, sa cousine, vous devez être au courant de l'histoire.

— Certes ; du reste, elle est assez étrange et la voici :

« A la gare Saint-Lazare, le dernier dimanche de janvier, par une belle journée tout ensoleillée, d'autant plus agréable que nous sortions de ce vilain hiver, monsieur et madame Montigny et leur fille, la jolie blonde qui vient de passer devant nous, prirent place dans un compartiment de seconde classe, pour se rendre au Jardin d'acclimatation.

» Trois personnes occupaient déjà les banquettes ; une vieille dame et deux jeunes gens. Les voyageurs à peine installés, le train s'ébranla dans la direction du Bois de Boulogne.

» Une fois engagé sous le tunnel des Batignolles, l'obscurité devint complète et, au moment où on s'y attendait le moins, trois gros baisers sonores retentirent à deux reprises différentes !

» Quand les wagons reparurent à la lumière, Edmée était rouge comme une pivoine et son voisin de droite, gentil garçon, à la tournure élégante et à la mise soignée, paraissait singulièrement embarrassé.

» Monsieur Montigny le toisa d'un regard courroucé, et le malaise visible du pauvre monsieur n'était pas de nature à calmer la colère que le père de famille sentait gronder dans son sein.

» Tout le monde descendit à l'avenue du Bois de Boulogne. En franchissant la porte de sortie, monsieur Montigny toucha du doigt l'épaule du jeune homme et lui dit :

— » Votre nom, s'il vous plaît !

— » Pourquoi cette demande ?

— » Je désire le connaître...

— » Jules Salverre.

— » Monsieur Jules Salverre, vous êtes un insolent...

— » Monsieur !...

— » Et vous méritez une correction pour votre inconvenance...

» Ces mots à peine prononcés, sa main s'abattit retentissante sur la joue de monsieur Salverre.

» Les dames, très émues, intervinrent aussitôt. Leur présence eut le don de calmer les adversaires, et, sans autre altercation, ces messieurs échangèrent leurs cartes.

» Un témoin, le second jeune homme du compartiment, avait assisté à cette scène.

» D'abord stupéfait de l'incident, devant ses conséquences éventuelles, il n'hésita pas à intervenir.

— » Monsieur, dit-il, en s'adressant à M. Montigny, vous venez de commettre une déplorable erreur... Vous avez imputé, à tort, à un innocent la plaisanterie, d'un goût douteux, dont je me suis rendu coupable au passage du tunnel...

— » Vous, monsieur ?

— » Parfaitement. Je n'ai su résister au malin plaisir de jouer ma mauvaise farce, en laissant planer le soupçon que l'un de nous avait été assez osé pour mettre à profit l'obscurité et embrasser mademoiselle... Il n'en est rien, car j'ai simplement imité sur ma main, à deux reprises différentes, le bruit de trois baisers .. Demandez à mademoiselle si elle a senti le moindre contact de lèvres sur ses joues... Croyez-moi, monsieur, je vous dis la vérité... Je ne cherche à disculper personne et je ne connais même pas le jeune homme que vous venez d'insulter si gravement... Mais il est de mon devoir d'honnête garçon d'endosser toute la responsabilité de ma gaminerie... Voici mon adresse, ajouta-t-il en saluant et en tendant sa carte.

» Monsieur Montigny y jeta rapidement les yeux et lut :

» PAUL LEBLANC
» Artiste peintre
» Elève de Gérome
» 147, rue de Rome.

» Si mon cousin Montigny est d'un caractère vif et bouillant, il sait également reconnaître ses torts. Cela, du reste, prouve un esprit droit et bien équilibré.

» Ah ! sa résolution fut vite prise. En rentrant à Paris, dès le soir même, il se présenta chez monsieur Salverre, lui expliqua le quiproquo et lui présenta ses excuses. Acceptées sans difficulté, les deux hommes furent les premiers à rire de cette scie d'atelier.

» Pour bien accentuer la réconciliation, mon cousin crut devoir inviter monsieur Salverre à venir dîner chez lui le jeudi suivant, et l'ingénieur, — car il sort de l'Ecole centrale, — se montra d'excellente composition et fut exact au rendez-vous.

» Que vous dirai-je de plus ? Les charmes d'Edmée exercèrent leur fascination sur le cœur du jeune homme. Il s'éprit de plus en plus de mademoiselle Montigny. Ses superbes yeux noirs et sa bouche mutine, troublant son sommeil, il la demanda en mariage, et, comme il appartient à une très honorable famille, et jouit d'une grande aisance, qu'il est aimé d'Edmée, les parents ont donné avec bonheur leur consentement.

» Sans le baiser du rapin, simulé avec un art infini sous le tunnel, aujourd'hui nous n'assisterions pas aux noces de mademoiselle Montigny ; car il y a gros à parier que les jeunes gens ne se seraient jamais connus. »

— Très heureuse conclusion... Mais, dites-moi, dans cette histoire, qu'est devenu M. Paul Leblanc ?

— Regardez en face de vous... Oui... Ce garçon d'honneur, à l'œil éveillé et rieur, à la moustache en croc, irréprochable dans sa tenue...

— C'est lui ?

— Parfaitement... Sa place n'était-elle pas désignée à l'avance...

— En effet, il devait nécessairement assister à la fête...

— Eh !... Eh !... Qui sait si sa jolie demoiselle d'honneur, l'expiègle blanche et rose, qui s'appuyait tout à l'heure si gracieusement sur son bras, ne lui inspirera pas, à son tour, des idées matrimoniales ?

— Dame ! cela ferait un beau coup double !

HENRI DATIN.

On bladieu qu'a z'u lo subliet copâ âo tot fin.

Lâi a tot parâi dâi rudo coco dein stu mondo. Binsu que lâi a dâi bons zigues ; mâ lâi a assebin dâi z'espèces dè lulus que suffit que l'aussont étâ on part dè senannès dein lo défrou po que ne trovéyont rein à lâo potta quand châi revignont. Tot cein c'est dè la braga. Sè crayont què dè tot critiquâ et dè tot délavâ cein que sè fâ per tsi no cein lè va férè passâ po dâi dzeins dè sorta, qu'ont étâ dein lo grand mondo et qu'ont mé dè cabosse què dâi pourro pétaquins que sont adé restâ pè l'hotô découtè lè bocans et lè modzons. A lè z'oûrè, l'ont tant vu dè bio z'afférès que tot cein qu'est per tsi no n'est què dè la ripaupée.

Y'a on part d'ans, on gaillâ dè cllia sorta, dè pè châotrè, qu'étâi revenu dè l'étrandzi, étâi z'u à l'esposechon dè Zurique, iô sè reincontrâ on dzo avoué duè cognessancès. Aprés avâi prâo roûdâ dein l'esposechon, l'alliront partadzi onna botolhie dézo la cantina et lo compagnon bragâvè que l'avâi vu dein dâi grantès velès dâi z'autro z'afférès què cein.

Tandi que l'étiont quie, vaitsé onna musiqua qu'arrevè et que montè su la galéri po s'einmodâ à djuï. Quand lo gaillâ ve que clliâo musicârès aviont met dâi câsques su la téta, ye fe âi z'autro : « Ah ! bravô ! c'est dâi z'allemands ! vo z'allâ cein oûrè ! Ma fâi, à leu lo ponpon po maniyi clliâo z'instrumeints. Lè noûtro ne sont què dâi petits crazets à coté. »

La musiqua ein einmourdzè iena, ma fâi, onna balla, que fasâi rudo bio oûrè.

« Eh, eh ! qu'ein ditès-vo ? fâ lo lulu, âi-vo oïu coumeint clliâo cornets tè détorteliont cein et coumeint clliâo bombardons tè cratchont la bassa ! Et l'eintrémi, coumeint dâo diablio t'astiquont cein ! N'est pas lè fanfarettès et lè musiquettès dè per tsi no qu'ein porriont férè atant ; ne lâo montont pas à la grelhie. Rein qu'à cein oûrè on vâi qu'on a afférè à dâi vretâblio z'artisses. »

N'ia pas ! cllia musiqua djuïvè adrâi bin ; et quand l'ein eut onco soûlliâ on part, totès pe ballès lè z'enès què lè z'autrès, que lo gaillâ ne botsivè pas dè bragâ clliâ tant fameusa musiqua allemanda, ye fâ à sè compagnons :

— Faut portant que satso dè iô vignont : se l'est clliâo dè Munique âo bin clliâo dè Stroutegard que sont tant recriâ. Cein porrâi bin étrè leu, à lè z'oûrè.

Adon ye criè on someiller et lâi fâ :

— Dites-voi! qu'est-ce que c'est que cette musique et d'où vient-elle?

— C'est l'Union Instrumentale de Lausanne, lâi repond lo valottet.

— Vouai!.....

Et lo gaillâ, tot motset, est restâ tant ébaubi, que n'a pas pu repipâ on mot d'on bon momeint, tandi que lè dou z'autro, que l'aviont laissi bragâ, quand bin saviont cein qu'ein irè, rizont dein lâo barba dè lâi vairè lo subliet copâ asse franc.

Un souvenir des Ohmgeld.

Sous ce titre, nous lisons les amusants détails qui suivent, publiés dans une brochure lors du mouvement que souleva en Suisse, vers 1872, la grosse question des *Ohmgeld* (droits d'entrée perçus par les cantons):

« Voyez un peu ce beau jeune homme de cette bonne ville de Neuchâtel, qu'on dirait bâtie avec du beurre de Berne; il est paré comme pour une fête: c'est qu'en effet il doit être parrain dans un village à quinze minutes au-delà de la frontière.

La marraine est jeune et jolie, sans parler d'autres avantages qui ne sont pas à dédaigner. Le voilà donc parti avec son gentil petit coursier, qui a fait avec lui sa première école de guide l'année dernière. Plongé dans de douces rêveries, qui pourtant ne lui ont pas fait oublier de mettre dans le caisson de sa légère carriole deux bouteilles du meilleur crû de la ville, il ne lui vient pas à la pensée qu'il va passer d'un pays dans un autre. Il pense probablement à la Bernoise aux yeux bleus; mais non pas à celle qui a des *gabelous* à la frontière. Son joli cheval ne connaissant pas cette espèce de militaire qui crie d'arrêter devant le bureau de l'ohmgeld, le bruit du char, ou autre chose, empêchant d'ailleurs le jeune homme d'y prendre garde, la frontière est franchie.

Bref, on arrive tout à point au milieu de la jeune famille pour échanger les salutations d'usage et recevoir le joli bouquet de la marraine, à laquelle, au premier coup de cloche, on présente gracieusement son bras droit. Tout à coup, le jeune homme se sent saisi par la main rude et tremblante d'un drôle qui lui crie en s'essuyant le front: *Fous safez tu fin tans fotre caisson.* En effet, le fidèle serviteur de la République de Berne venait de s'en assurer en fouillant la voiture restée devant la maison.

Trempé d'une rare sueur pour avoir suivi la voiture, le douanier parle de confiscation du cheval, de la voiture, de prison et d'une amende de 40 francs, mais en fin de compte, et moyennant la garantie des gens de la maison, on se contente d'appliquer cette dernière peine.

Il a fini de sonner, et il faut aller au pas de course à l'église.

Maintenant, pour être sûr de votre affaire, mon beau jeune homme, n'allez pas oublier d'inviter ce soir le coulant préposé à l'ohmgeld, qui, par certaines considérations, ne vous a appliqué que le minimum de la peine, afin que l'année prochaine vous puissiez faire encore votre service militaire avec le même cheval, et chanter avec les camarades du canton voisin les bienfaits de la *fraternité* dans la même caserne.

* * *

Arrêtez-vous en deçà du pont, en face d'un certain bureau, le soir d'un jour de marché de Neuchâtel, vous pourrez observer une espèce d'ombre, allant d'un char à l'autre; c'est tout simplement un être vivant qui s'assure à l'avance de sa proie pendant que le cheval mange son picotin et que le propriétaire du char boit la dernière chopine sur le sol neuchâtelois, pour éviter l'ohmgeld. Les uns passent après cela sans que personne semble s'inquiéter d'eux, d'autres sont hélés dès qu'ils ont dépassé le bureau sans rien dire.

— Avez-vous compris?

Si un tonneau, qui a passé trois fois à la frontière bernoise, pouvait revenir vide, le dedans en dehors, on le prendrait pour un monstrueux hérisson ou porc-épic, tellement il est garni de chevilles. Ce n'est pas assez d'accompagner son vin d'un certificat d'origine, délivré en connaissance de cause par le préposé communal ou municipal dont la signature et celle du propriétaire doivent être attestées par un notaire digne de foi, il faut encore que tout le personnel des bureaux d'ohmgeld arrive, muni de récipients d'une capacité à leur convenance, perçoirs, chevilles, etc., soutire de votre vin jusqu'à ce qu'il ait suffisamment .. constaté que le vin est bien du vin, et de plus, de provenance suisse. Après cela, ô fraternelle faveur! on vous admet à jouir de la différence *d'un centime* par pot sur les vins étrangers, sur un tonneau de 50, 70 ou 100 pots, après une dépense de 1 fr. que vous a coûté le certificat d'origine, et 4 ou 5 % de déchet au minimum.

Réclamez, vous dit-on, si on vous en a pris davantage. Mais, a-t-on jamais vu une réclamation aboutir pour soustraction auprès de l'ohmgeld bernois? Si on ne vous le dit pas en propres termes, on vous donne assez clairement à entendre que ce que vous avez de mieux à faire est de vous estimer très heureux de ce qu'on ne vous a pas pris davantage. »

Le pavillon Favey, Grognuz et Cie à Yverdon.

Un Lausannois, revenant d'Yverdon, nous rapporte que M. Favey, cafetier, 2, route de Neuchâtel, Yverdon, vient d'adjoindre à son café un charmant petit pavillon ombragé, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la chaîne du Jura et la ligne Yverdon-Ste-Croix, ligne que Favey et Grognuz appellent le « chemin de fer de la Tempérance. »

Le propriétaire susnommé a fait placer sur ce pavillon l'enseigne: *Restaurant Favey, Grognuz et Cie*, en souvenir du passage des deux inséparables dans son établissement, lors de leur visite à l'Exposition vaudoise.

De nombreux Yverdonnois iront sans doute se rafraîchir dans le nouveau pavillon, si agréable en été. Ils auront peut-être la chance d'y rencontrer un jour ceux auxquels il doit son nom.

Livraison de *juillet* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: Les nouveaux termes scientifiques adoptés par l'Académie française, par M. E. Naville. — Indépendante! Nouvelle, par M. Jean Teriam. — La question du Maroc, par M. Pierre Martel. — Romanciers anglais contemporains. Robert-Louis Stevenson, par M. A. Glardon. — Le bailli de Greifensée. Nouvelle, par Gottfried Keller. — Chemins de fer suisses, par M. Ed. Tallichet. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

L'examinateur. — Que fit Agatocle en débarquant sur la côte d'Afrique?

Le candidat. — Il brûla ses vaisseaux.

L'examinateur. — Dans quel but?

Le candidat. — Pour montrer à l'ennemi de quel bois il se chauffait.

Lu, l'autre soir, dans un journal d'annonces:

« On demande une femme de chambre, bonne musicienne. »

— C'est, dit notre ami F..., pour aider la cuisinière à faire danser l'anse du panier!

Un curé reprochant à un couple nouvellement marié le tort qu'ils avaient de se disputer aussi souvent qu'ils le faisaient: « Vous êtes d'autant moins excusables, leur dit-il, qu'à vous deux vous ne devez faire qu'un. »

— Nous ne faisons qu'un! reprit le mari: ah! monsieur le curé, comme vous vous trompez!... Si vous preniez la peine d'écouter quelque fois à nos fenêtres, vous croiriez que nous sommes vingt.

On peut lire le *Conteur Vaudois*, à **Paris**, chez M. Roset, marchand de vins, 78, rue des Petits-Champs.

L. MONNET.

LAUSANNE.— IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.